



1 place d'Astarac
65190 TOURNAY
☎ 05 62 35 70 26
📠 05 62 35 78 64
✉ mairie@ville-tournay.fr
<http://www.ville-tournay.fr>

Nombre de membres en exercice : 15

Date de la convocation : 10/02/2022

PROCES-VERBAL DE CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 11 avril à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Tournay, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Nicolas DATAS-TAPIE.

Présents : MM. Francis ARTIGUE, Jérôme ARTIGUE, Patrick BRU, Régis CINQ-FRAIS, Nicolas DATAS-TAPIE, Laurent HAEST, Florian PARENT, Roger SETAU et Pierre SEUBE, Mmes Dominique ARNE, Dominique BARIS et Marie MAURY.

Absents :

Céline FAGET donne procuration à Francis ARTIGUE
Monique CHAUSSERIE donne procuration à Dominique ARNE
Jean-Louis GABAS

Secrétaire de séance : Dominique ARNE

La séance est ouverte à 20h00

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal de la démission de Mme Delphine LAISSAC et installe officiellement M. Régis CINQ-FRAIS comme conseiller municipal.

Monsieur Franck SARRAMEA a été invité à présenter le projet de funérarium qu'il envisage de créer à Tournay.

A l'issue d'un échange avec les élus, monsieur le Maire remercie M. SARRAMEA. Le sujet sera abordé lors d'un prochain conseil municipal.

AFFAIRES GENERALES

1. Convention fourrière avec la SPA de Tarbes

Monsieur le Maire rappelle la convention passée avec la SPA de Tarbes concédant l'exploitation de la fourrière municipale qu'il convient de renouveler pour la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Monsieur le Maire propose de reconduire cette convention.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Convention de stérilisation et d'identification des chats libres

Monsieur le Maire indique que pour lutter contre la prolifération de chats, une convention peut être passée avec la SPA de Tarbes afin de permettre leur stérilisation et leur identification.

Monsieur le Maire propose de conventionner avec la SPA 65 pour lutter contre la prolifération des chats errants.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Entretien parties communes logements communaux

La commission sociale a mené une réflexion sur l'entretien des parties communes des logements communaux.

Laurent HAEST indique qu'à ce jour, aucune charge n'est prélevée sur les loyers communaux. Mettre en place des charges nécessite de passer par un prestataire et complexifie un peu le fonctionnement.

La commission sociale propose donc de mettre à disposition un agent de la commune à raison de 3h/semaine pour l'ensemble des bâtiments et de compenser le coût de ce dernier par une augmentation des loyers.

Dominique ARNE indique que l'objectif est vraiment que l'entretien soit fait.

Monsieur le Maire propose de mettre en place les loyers réévalués (augmentation de 3%) lors du prochain changement de locataire et de commencer la prestation au même moment.

Pierre SEUBE rappelle que la taxe incitative va aussi venir impacter les loyers communaux.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

FINANCES

4. Demande de subvention skate-park

Monsieur le Maire rappelle le projet de skate-park qui correspond à une demande et une attente de la part des jeunes. Il indique qu'une subvention peut être attribuée par l'Agence Nationale des Sports, dans le cadre de l'appel à projets 5000 terrains de jeu pour 2024. Il présente le plan de financement.

DÉPENSES		RECETTES	
ETUDES	3 500,00 €	SUBVENTION ANS	162 500,00 €
		Programme équipements sportifs de proximité	162 500,00 €
		%	65,00%
COÛT DES TRAVAUX	224 000,00 €	SUBVENTION RÉGION	37 500,00 €
Terrassement et gros œuvre	66 000,00 €	Soutien à la construction et à la rénovation d'équipements sportifs	37 500,00 €
Maçonnerie	158 000,00 €	%	15,00%
MAÎTRISE D'OEUVRE	22 500,00 €		
		TOTAL SUBVENTIONS	200 000,00 €
		%	80,00%
		AUTOFINANCEMENT	50 000,00 €
		%	20,00%
TOTAL DES DEPENSES € H.T	250 000,00 €	TOTAL DES RECETTES € H.T	250 000,00 €

A ce titre, il demande la validation, par le conseil municipal, du projet de skate park et du plan de financement présenté et l'autorisation de demander les subventions nécessaires à la réalisation de celui-ci.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Vote du budget primitif 2022

Monsieur le Maire appelle que le budget est établi au titre de l'instruction comptable M14, conformément aux maquettes budgétaires. Il rappelle que la volonté est de maintenir

Monsieur le Maire propose de donner son accord à un vote global du budget primitif 2022 et d'adopter le projet de budget primitif 2022 de la commune de Tournay, présenté par chapitres, conformément aux chiffres ci-après :

<i>Fonctionnement</i>		<i>Budget 2022</i>
DEPENSES		
Ch. - 011 Charges à caractère général		525 300,00
Ch. - 012 Charges de personnel et frais assimilés		752 200,00
Ch. - 014 Atténuations de produits		96 920,00
Ch. - 022 Dépenses imprévues		42 000,00
Ch. - 023 Virement à la section d'investissement		364 420,15
Ch. - 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections		2000,00
Ch. - 65 Autres charges de gestion courante		203 000,00
Ch. - 66 Charges financières		23 000,00
Ch. - 67 Charges exceptionnelles		3 500,00
TOTAL		2 012 340,15
RECETTES		
Ch. - 002 Résultat d'exploitation reporté		520 526,15
Ch. - 013 Atténuations de charges		49 200,00
Ch. - 70 Produits des services, du domaine et ventes divers		128 550,00
Ch. - 73 Impôts et taxes		739 600,00
Ch. - 74 Dotations et participations		398 464,00
Ch. - 75 Autres produits de gestion courante		171 000,00
Ch. - 76 Produits financiers		
Ch. - 77 Produits exceptionnels		5 000,00
TOTAL		2 012 340,15

<i>Investissement</i>	<i>RAR</i>	<i>Budget 2022</i>
DEPENSES		
Ch. - 16 Emprunts et dettes assimilées		60 220,00
Ch. - 20 Immobilisations incorporelles		1000,00
Ch. - 204 Subventions d'équipement versées	39 500,00	50 000,00
Ch. - 21 Immobilisations corporelles	16 152,00	443 167,00
Ch. - 23 Immobilisations en cours	50 500,00	3 150 671,24
TOTAL	106 152,00	3 705 058,24
		3 811 210,24
RECETTES		
Ch 001 - solde execution reporté		353 210,95
Ch 021 - virement de la section de fonctionnement		364 420,15
Ch 024 - Produits de cession		25 000,00
Ch 10 - Dotations - fonds div		74 000,00
Ch 13 - Subventions d'invest	100 000,00	1 736 125,00
Ch. - 16 Emprunts et dettes assimilées		1 183 454,14
Ch 040	0,00	0,00
TOTAL	100 000,00	3 711 210,24
		3 811 210,24

	Dépenses	Recettes
TOTAL	5 823 550.39 €	5 823 550.39 €

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Vote des taux de la fiscalité locale 2022

Monsieur le Maire rappelle les dispositions de l'article 1636 B sexies du Code Général des Impôts (CGI) selon lesquelles le Conseil municipal vote chaque année les taux des taxes foncières, de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

Il précise que conformément au 1° du 4J du I de l'article 16 de la loi n°2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020, par dérogation à l'article 1636 B sexies précité, le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale est gelé en 2022 au niveau de 2019 et n'a pas à être voté par le Conseil municipal.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante de maintenir les taux et de voter pour 2022 les taux suivants :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 35,46 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 42,81 %
- Cotisation foncière des entreprises : 25,05 %

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. Vote du budget primitif assainissement 2022

Monsieur le Maire propose de donner son accord à un vote global du budget assainissement 2022 et d'adopter le projet de budget assainissement 2022 de la commune de Tournay, présenté par chapitres, conformément aux chiffres ci-après :

<i>Fonctionnement</i>		<i>Budget 2022</i>
DEPENSES		
Ch. - 011 Charges à caractère général		15 000,00
61523	Réseaux	8 000,00
61528	Autres	5 000,00
623	publicité, publications, relations publiques	2 000,00
Ch. - 023 Virement à la section d'investissement		242 299,00
023	Virement à la section d'investissement	
Ch. - 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections		38 500,00
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporell	
Ch. - 65 Autres charges de gestion courante		1 000,00
658	Autres	1000,00
TOTAL		296 799,00
RECETTES		
Ch. - 002 Résultat d'exploitation reporté		118 799,00
002	Résultat d'exploitation reporté	118 798,99
Ch. - 70 Produits des services, du domaine et ventes divers		18 000,00
70128	autres taxes et redevances	18 000,00
Ch. - 74 Subventions d'exploitation		82 000,00
Ch. - 75 Autres produits de gestion courante		66 000,00
757	Redevance des fermiers concessionnaires	66 000,00
Ch. - 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections		12 000,00
777	Quote-part subv invest transf spte résul	12 000,00
TOTAL		296 799,00

Nomenclature		Budget 2021
DEPENSES		
Ch. - 011 Charges à caractère général		14 748,00
61523	Réseaux	8 000,00
61528	Autres	4 748,00
623	publicité, publications, relations publiques	2 000,00
Ch. - 023 Virement à la section d'investissement		222 501,50
023	Virement à la section d'investissement	222 501,50
Ch. - 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections		38 451,00
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporell	38 451,00
Ch. - 65 Autres charges de gestion courante		1 000,00
658	Autres	1 000,00
TOTAL		276 700,50
RECETTES		
Ch. - 002 Résultat d'exploitation reporté		140 736,50
002	Résultat d'exploitation reporté	
Ch. - 70 Produits des services, du domaine et ventes divers		
70128	autres taxes et redevances	
Ch. - 74 Subventions d'exploitation		81 260,00
Ch. - 75 Autres produits de gestion courante		43 000,00
757	Redevance des fermiers concessionnaires	43 000,00
Ch. - 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections		11 704,00
777	Quote-part subv invest transf spte résul	11 704,00
TOTAL		276 700,50

<i>Investissement</i>		<i>RAR</i>	<i>Budget 2022</i>
DEPENSES			
Ch. - 16 Emprunts et dettes assimilées			0,00
Ch. - 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections			12 000,00
Ch. - 20 Immobilisations incorporelles			
2033	Frais d'insertion		
Ch. - 21 Immobilisations corporelles		6 500,00	50 000,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	6 500,00	50 000,00
Ch. - 23 Immobilisations en cours			752 000,00
2315	installations, matériel et outillage technique		752 000
	<i>Maitrise d'œuvre</i>		21 000
	<i>Marchés travaux canalisations et ouvrages annexes</i>		596 774
	<i>Marchés travaux voirie</i>		134 136
TOTAL		6 500,00	814 000,00
		820 500,00	
RECETTES			
Ch 001 - solde execution reporté			125 756,00
Ch 021 - virement de la section d'exploitation			242 299,00
Ch 10 - Dotations - fonds div			
10222	FCTVA		
Ch 13 - Subventions d'invest			112 000,00
131	subvention d'équipement		112 000,00
Ch. - 16 Emprunts et dettes assimilées			301 945,00
1641	Emprunts en euros		301 945,00
Ch 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections		0,00	38 500,00
2813	constructions		
28158	autres matériels, outillage technique		
TOTAL		0,00	820 500,00

	Dépenses	Recettes
TOTAL	1 117 299 €	1 117 299 €

8. Tarifs ALSH

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de 2 sorties prévues par l'ALSH durant les vacances d'avril.

- La 1^{ère} est organisée le 29 avril à Pau à la Forêt des vertiges pour une activité accrobranches pour un budget total de 848 €.
- La 2^{nde} est prévue le 06 mai à Tarbes pour une activité trampoline pour un budget total de 604€.
-

Monsieur le maire propose de fixer les tarifs de la façon suivante :

- Sortie Forêt des vertiges :
 - o enfant de - de 6 ans : Quotient 1 : 17 €, Quotient 2 : 18 €, Quotient 3 : 19 €, Quotient 4 : 20 €, Quotient 5 : 21 €, Quotient 6 : 23 €
 - o Enfant de + de 6 ans : Quotient 1 : 18 €, Quotient 2 : 19 €, Quotient 3 : 20 €, Quotient 4 : 21 €, Quotient 5 : 23 €, Quotient 6 : 25 €
- Sortie Trampoline :
 - o Quotient 1 : 13 €, Quotient 2 : 14 €, Quotient 3 : 15 €, Quotient 4 : 16 €, Quotient 5 : 17 €, Quotient 6 : 18 €

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9. Création de postes

Monsieur le Maire indique que dans le cadre du remplacement d'un départ à la retraite, il est nécessaire de créer un poste d'adjoint administratif à temps complet.

D'autre part, suite à la décision de la commission RH en matière d'avancement de grade, il est également nécessaire de créer un poste d'adjoint d'animation principal 2^{ème} classe.

Monsieur le Maire propose d'approuver ces créations de postes.

Francis ARTIGUE interroge monsieur le Maire sur le devenir du contrat de 20h actuellement pourvu en CDD.

Monsieur le Maire confirme que ce contrat est prolongé jusqu'au 31 juillet dans le but de renforcer l'équipe et de donner le coup de pouce demandé par la Préfecture sur l'établissement des pièces d'identité.

La proposition est adoptée par 13 voix pour et 1 abstention

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le maire informe les conseillers municipaux d'une commission « Culture et Patrimoine » mise en place par l'association des Maires. Pierre SEUBE et Marie MAURY sont volontaires pour l'intégrer

La séance est levée à 23h00

La secrétaire de séance,

Le Maire,

Dominique ARNE

Nicolas DATAS-TAPIE